



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p><b>Nombre de membres :</b></p> <p>En exercice : <b>33</b></p> <p>Présents : <b>31</b> Représentés : <b>2</b></p> <p>Qui ont pris part à la délibération : <b>33</b></p> <p>Date de la convocation : <b>27/03/2026</b></p> <p>Date d'affichage : <b>27/03/2026</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>de la commune de COGOLIN Séance du jeudi 2 AVRIL 2026</b></p> <p>L'an deux mille vingt-six, le <b>deux-avril</b> à <b>18h30</b>, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au <b>CENTRE MAURIN DES MAURES</b>, sous la présidence de <b>Madame Isabelle FARNET RISSO</b> maire,</p> <p><b>PRESENTS :</b> Rodolphe EPINEAU - Sandra DAVAL - Nicolas FOURNAUX - Patricia ACQUATELLA - Nicolas PATACCHINI - Bernadette BOUCQUEY - Serge FINTZEL - Patrice DI PAOLO - Katia DONJEAN - Ingrid GAILLET - Michel MEDE - Isabelle PLATRIEZ - Eric MOREAU - André THIRIOT - Cécile BAFFETTI - Mohamed MERAKCHI - Isabelle MELLANO - André VERRIEUX - Bénédicte FRERET - Didier PARE - Esmeralda PIERQUIN - Marc CAYROL - Séverine GANDIA - Erick TROUGNAC - Pierre-Yves TIERCE - Caroline BOROWIEC - Alain MARCHAIS - Amandine CLAURE - Gilles LE CAM - Malika OUAREZKI -</p> <p><b>POUVOIRS :</b> Caroline SINGER                    à           Nicolas FOURNAUX Arnaud FERRARO                   à           Pierre-Yves TIERCE</p> <p><b>SECRÉTAIRE de SÉANCE :</b> Amandine CLAURE</p>
--	---

A la suite du renouvellement général du conseil municipal, il convient de procéder à la désignation des nouveaux membres de la commission spécialisée en délégation ou concession de service public (CSDSP) qui se compose de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants du conseil municipal élus en son sein et présidée par le maire ou son représentant, conformément à l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales.

L'élection a lieu sur une même liste, sans panachage ni vote préférentiel à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1411-5 et L.2121-21,

**N° 2026/04/02-7**

**ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SPÉCIALISÉE EN DÉLÉGATION  
OU CONCESSION DE SERVICE PUBLIC**



N° 2026/04/02-7

## **ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SPÉCIALISÉE EN DÉLÉGATION OU CONCESSION DE SERVICE PUBLIC**

Après avoir entendu l'exposé qui précède, le conseil municipal, procède à l'élection :

Les candidats sont appelés à déposer leurs listes :

Liste majorité membres titulaires : Nicolas PATACCHINI – Serge FINTZEL – Rodolphe EPINEAU - André VERRIEUX – Patrice DI PAOLO -  
Liste majorité membres suppléants : Nicolas FOURNAUX – Isabelle PLATRIEZ – Eric MOREAU – Didier PARE – Cécile BAFFETTI -

Liste minorité membres titulaires : Pierre-Yves TIERCE – Arnaud FERRARO – Amandine CLAURE – Alain MARCHAIS -

Liste minorité membres suppléants : Gilles LE CAM – Caroline BOROWIEC – Malika OUAREZKI -

Les résultats sont les suivants : **33 votants**

Sont élus **liste majorité** : **26 voix**  
**Membres titulaires** : Nicolas PATACCHINI – Serge FINTZEL – Rodolphe EPINEAU - André VERRIEUX -  
**Membres suppléants** : Nicolas FOURNAUX – Isabelle PLATRIEZ – Eric MOREAU – Didier PARE -

Sont élus **liste minorité** : **7 voix**  
**Membre titulaire** : Pierre-Yves TIERCE  
**Membre suppléant** : Gilles LE CAM

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le maire,

Le secrétaire,

Isabelle FARNET RISSO

Amandine CLAURE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de 2 mois à compter de sa réception, par courrier ou en utilisant l'application « Télérécoeurs Citoyens », accessible sur le site internet [www.telerecoeurs.fr](http://www.telerecoeurs.fr).